



DECLARATION

**DE SON EXCELLENCE AHMAD ALLAM-MI,
MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD DEVANT LA
62EME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW-YORK, 02 OCTOBRE 2007

Monsieur le Président,

Veillez accepter nos très chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de notre auguste Assemblée.

Nous sommes convaincus que vous disposez de toutes les qualités nécessaires pour la bonne conduite de nos travaux. Et nous vous assurons de notre soutien dans l'accomplissement de votre noble tâche.

Nous voudrions aussi exprimer notre sentiment de gratitude à votre prédécesseur, **Sheikha Haya Rashed al Khalifa**, pour l'efficacité avec laquelle elle a conduit les travaux de notre Soixante Unième Session.

Il nous faut également rendre un hommage mérité à notre Secrétaire général, **Son Excellence BAN KI-MOON**, qui ne cesse de jouer un rôle éminemment important depuis son élection pour faire avancer les idéaux de notre Organisation.

**Monsieur le président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorables délégués,
Mesdames, Messieurs,**

Un événement important retient notre attention. En effet, le 25 septembre, le Conseil de Sécurité a adopté à l'unanimité la Résolution 1778 autorisant une opération internationale à la frontière Est du Tchad et au Nord -Est de la Centrafrique. Cette opération dont il faut souligner le caractère défensif de son mandat, à savoir la protection des réfugiés, des déplacés, des populations civiles et des humanitaires, nous l'accueillons avec satisfaction d'autant qu'elle allégera le lourd fardeau supporté jusqu'ici par les Gendarmes tchadiens depuis le déclenchement de la crise du Darfour.

Nous voudrions ici remercier le HCR et les pays amis qui ont soutenu l'action des Gendarmes tchadiens, dont nous saluons aussi au passage le courage et l'abnégation, d'avoir accompli au mieux leur délicate et périlleuse mission.

La nouvelle opération peut compter sur la disponibilité et la coopération des autorités tchadiennes. Nous osons espérer qu'elle créera les conditions de stabilisation et de reconstruction de la Zone Est de notre pays détruite par les incursions des Djandjawids soudanais et autres hommes en armes venus du Darfour. Il s'agira aussi et surtout de parvenir à réinstaller dans leurs localités d'origine les déplacés tchadiens jusqu'ici délaissés par la communauté internationale.

Au delà de nos espérances de la stabilisation et de la Reconstruction de l'Est de

notre pays, nous nourrissons le légitime espoir que cesse la crise du Darfour. Car plus que tout autre pays, le Tchad y gagnerait, surtout que nos populations de l'Est en sont les victimes, autant que les populations soudanaises sœurs du Darfour.

C'est pourquoi, Notre pays a inlassablement œuvré pour le retour de la paix et la sécurité au Darfour. A cet égard, nul ne peut ignorer le rôle éminemment important joué par le Président de la République, **Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO**, pour soutenir les actions de paix initiée par la Communauté internationale.

Monsieur le Président,

Notre pays n'entend pas se départir de cette ligne. C'est pourquoi, nous apporterons notre contribution pour la réussite de la reprise des pourparlers de paix inter soudanais sur le Darfour prévus à Tripoli le 27 octobre prochain, tout comme nous avons contribué à les préparer par notre participation aux réunions regroupant les Mouvements non signataires de l'accord de paix d'Abuja, notamment aux réunions d'Abéché (Tchad), d'Asmara (Erythrée), de Tripoli, (Libye) ou d' Arusha (Tanzanie), sans compter le dernier Séminaire de N'Djaména, le tout sous les auspices de la médiation commune des Nations Unies et de l'Union africaine.

Monsieur le Président,

Nous venons de souligner notre détermination à œuvrer pour la Paix au Darfour en particulier et bien sûr au Soudan en général, parce que cela est dans l'intérêt de la Paix et de la Sécurité de la sous région de l'Afrique centrale en général et du Tchad en particulier. En effet nous avons besoin de la paix chez nos voisins pour écarter tout risque de déstabilisation de notre pays, et poursuivre, sous l'impulsion de **Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'Etat, la consolidation du processus démocratique engagé dans notre pays depuis 1990, ainsi qu'à assurer au peuple tchadien, la paix, la sécurité et le bien-être social.

A cet égard, il nous faut relever que depuis l'année dernière, la vie politique tchadienne a enregistré plusieurs faits positifs.

Plusieurs hauts responsables militaires et politiques des rebellions tchadiennes ont regagné la légalité, individuellement, par petit groupe ou bien avec leur organisation.

Le 04 mars 2007, un nouveau Gouvernement a été formé sous la direction de l'une des figures bien connue de l'opposition politique à la majorité présidentielle, à savoir le Premier Ministre, SEM NOURADINE DELWA KASSIRE KOUMAKOYE.

En outre, le nouveau Gouvernement a répondu à l'attente de l'opposition en décidant du report des élections législatives et communales. Il fallait en effet attendre les conclusions d'un dialogue politique entamé sous les auspices de l'Union européenne. Ce dialogue visait le renforcement de l'Etat de droit et du processus démocratique par l'organisation de ces élections dans des conditions acceptables par tous les acteurs de la vie politique, du moins par la plus grande majorité, qui est attachée au règlement pacifique des conflits politiques et qui a renoncé au recours aux armes et aux changements anti-constitutionnels.

Ce dialogue politique a débouché sur la signature de l'accord politique du 13 août 2007. La signature de cet important accord par les partis de la majorité gouvernementale et de l'opposition démocratique procède bien évidemment de la volonté constante du

Président de la République, **SEM IDRIS DEBY ITNO**, d'instaurer une vie politique apaisée dans le pays.

Par ailleurs nous voudrions remercier vivement nos partenaires au Développement, en particulier l'Union européenne, dont le concours précieux nous a permis de parvenir à l'élaboration de cet accord historique.

Cette nouvelle donne de la vie politique tchadienne, nous a permis d'enregistrer avec une grande satisfaction le retour au pays ou l'intention de le faire incessamment de plusieurs exilés politiques.. **Cela nous le devons aux facilitations fraternelles des éminents chefs d'Etats amis du Tchad, dont nous citerons Son Excellence EL Hadj OUMAR BONGO ODIMBA du Gabon et Son Excellence YAYI BONI du Benin.**

Outre ces avancées notables avec l'opposition démocratique et les exilés politiques tchadiens, nous voudrions affirmer que c'est avec optimisme que nous comptons, sous l'égide du Guide de la révolution libyenne et médiateur de l'espace CENSAD, **Le Frère Mouammar Kadhafi**, poursuivre les discussions utiles engagées à Tripoli avec les Mouvements armés pour parvenir à des accords avec les organisations qui n'ont pas encore rejoint la grande famille tchadienne. Nous espérons que ces mouvements renonceront au recours aux armes et inscriront leurs attentes dans le cadre pacifique déterminé par l'accord politique historique du 13 Août 2007 et dans le respect des institutions de la République.

Nous disons que toutes les initiatives politiques relatives à la réconciliation doivent s'inscrire dans le cadre de l'accord politique du 13 août et concourir au renforcement de l'appareil d'Etat au service de l'intérêt général. Car ne l'oublions pas, le Tchad, depuis son indépendance, n'a connu que des situations de Conflit ou de poste Conflit, certes internes parfois, mais surtout alimentés de l'extérieur pour fragiliser l'Etat ou renverser les institutions du pays.

C'est pourquoi, nous comptons sur la communauté internationale pour condamner sans réserve toutes les tentatives de destablisation de l'Etat tchadien et aussi tous ceux qui usent de moyens anticonstitutionnels, notamment de la Force pour accéder au pouvoir.

Nous disons que le peuple tchadien, victime de la précarité de son sort en raisons des luttes armées interminables pour le pouvoir, condamne ces luttes stériles et compte sur les acteurs politiques démocrates et sur la communauté internationale pour barrer la route à la violence.

S'il nous faut tendre la main à des rebelles dont les causes paraissent parfois légitimes ou du domaine de l'utopie révolutionnaire, cela ne doit pas se faire au détriment des intérêts supérieurs de l'Etat de droit et de démocratie. Car le malheur est qu'au sein des rebellions, on trouve aussi des mercenaires à la solde de l'extérieur et des aventuriers qui s'en servent comme fond de commerce pour gagner des avantages matériels indus ou satisfaire des ambitions personnelles en échange de leur retour dans la légalité et ce, au mépris de l'autorité de l'appareil d'Etat.

Monsieur le Président,

Après ce bref aperçu des questions politiques tchadiennes,

permettez moi d' évoquer quelques autres concernant les défis de l'heure : la Mondialisation avec ses espoirs et ses angoisses, la Pauvreté, le Commerce international inéquitable , le Terrorisme, la Pandémie du SIDA, etc.

Plusieurs rencontres internationales se sont tenues sur ces questions et sur d'autres. Des Résolutions et des Recommandations ont été prises. Pourtant, aucune avancée décisive n'est enregistrée à ces niveaux. Il ne reste qu'à espérer que la Communauté internationale tiendra ses engagements et que les plus riches tiendront leurs promesses à l'endroit des plus pauvres.

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence un autre important événement, à savoir la Réunion de haut niveau sur les Changements climatiques et leurs conséquences qui s'est tenue ici même, et exprimer notre espoir que la Communauté internationale en tirera les leçons pour agir au lieu de se gargariser de bonnes paroles comme ce fût le cas depuis la Convention – cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques en passant par Kyoto.

Oui, il nous faut agir et pour nous le cas le plus dramatique qui mérite l'attention de la Communauté internationale est celui du dépérissement du Lac Tchad dont la superficie s'est réduite en quelques décennies de 25.000 Km² à 2.500Km². Sauver le Lac Tchad c'est non seulement contribuer à la lutte contre les changements climatiques désastreux à l'échelle planétaire, mais aussi subvenir aux besoins de 25 Millions de personnes originaires des pays riverains du Lac.

Monsieur le Président,

Sur tout un autre chapitre aussi préoccupant que le précédent, à savoir celui des situations de conflit tant en Afrique que sur d'autres continents, comment ne pas se prononcer ?

Aussi, voudrions nous nous féliciter des efforts déployés par l'Union Africaine et les Nations Unies pour trouver des solutions durables aux conflits en Afrique ou ailleurs dans le monde

Ce qui nous amène à souligner l'importance d'un autre événement qui a retenu notre attention. Il s'agit de la réunion du Conseil de Sécurité tenue au niveau des chef d'Etat le 25 septembre sur la question de la paix et de la Sécurité en Afrique.

Nous sommes sensibles à l'intérêt sans cesse croissant que le Conseil accorde à l'Afrique et cette réunion semble ouvrir la voie au renforcement de la coopération des Nations Unies et de l'Union africaine, notamment sur la voie du renforcement des capacités de l'Union africaine pour qu'elle accomplisse ses Missions de paix dans les meilleures conditions.

Nous nourrissons des grands espoirs en vue du règlement de toutes les crises dans le cadre de la renaissance du multilatéralisme et de la sécurité collective que notre Secrétaire Général a bien voulu souligner ; espérances pour la paix en Cote d'Ivoire, au

Sahara Occidental, en République Démocratique du Congo, dans la corne de l'Afrique, au Moyen-Orient, etc.

Avant de terminer nos propos, nous voudrions rappeler que nous n'avons jamais cessé de condamner, devant cette auguste Assemblée, toutes les formes de violence et d'intolérance et, surtout, leur forme la plus extrême qui est le terrorisme. Nous réitérons notre condamnation.

Nous voudrions réaffirmer notre engagement à œuvrer pour l'élimination de toutes les sources de Conflits et de toutes les menaces qui pèsent sur la paix et la Sécurité du Monde.

A cet égard, il n'est pas superflu de rappeler la nécessité du respect des principes de la coexistence pacifique que sont le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats.

Ce qui nous amène naturellement à réitérer notre attachement au respect des frontières historiques internationalement reconnues. Nous citerons comme exemple notre attachement à la politique d'une seule Chine et notre opposition aux tentatives de Taiwan d'opérer une espèce d'adhésion aux Nations Unies sous quelque nom que ce soit.

Ce qui nous amène aussi à respecter la volonté souveraine des Etats à se doter de l'Energie nucléaire à des fins pacifiques. Et nous saluons les bonnes dispositions visant à trouver des solutions par la négociation à la question de l'énergie nucléaire, et à trouver une issue pacifique au problème de la dissémination de armes de destruction massive.

Ce qui nous amène enfin une fois de plus à lancer un appel pressant à notre auguste Assemblée et surtout aux membres permanent du Conseil de Sécurité pour réparer cette injustice qui fait que le Continent africain est le seul Continent qui ne dispose pas d'une place de membre permanent au sein du Conseil de Sécurité, alors que l'essentiel de l'agenda de ce dernier est constitué de situations en Afrique

Je vous remercie de votre aimable attention.